

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE  
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 119

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 7 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Avril 1972

Vœu présenté par M. A. Amiguet, au nom du Fichier français de Berne, à la Biennale de la langue française : « La Fédération du français universel exprime le vœu qu'à l'occasion de son Xe anniversaire, le Fonds mondial pour la nature (Réd. : *World Wildlife Fund*, Morges) mentionne son titre français dans l'en-tête de son papier à lettres. »

## Medium (!)

Les communications de masse (ou techniques de diffusion, selon la terminologie adoptée au Québec), s'appellent en franglais *mass-media*.

On emploie aussi *media* : « Il convient de ne se servir des différents media qu'à bon escient » (F. Cloutier, *La Santé mentale*).

Et voici maintenant un singulier... tout à fait singulier ! L'auteur lausannois d'un cours universitaire intitulé « Télévision et mass-media » a déclaré à un journaliste qui l'interrogeait : « ... nous vivons avec un *medium* dont l'importance nous avait jusqu'ici échappé ».

Seule l'absence d'accent aigu nous indique qu'il ne s'agit pas d'une « personne pouvant servir d'intermédiaire entre les hommes et les esprits »...

(*Défense du français*, No 119, avril 1972)

## Désintéressement

On voit sans cesse le mot « désintéressement » utilisé dans le sens de manque d'intérêt. En réalité le désintéressement (qui est une qualité), c'est l'oubli de soi, le sacrifice de son propre intérêt.

Le défaut d'intérêt pour quelque chose s'appelle désintérêt (mot qui selon le Petit Robert remonte à 1831).

La confusion des deux termes prête à équivoque. Quand on parle par exemple du désintéressement de la jeunesse, il n'est pas toujours possible de comprendre s'il s'agit de désintérêt ou de véritable désintéressement.

(*Défense du français*, No 119, avril 1972)

## Pléonasmes (vieux)

Le pléonome est une répétition de mots ayant le même sens, parfois voulue, pour donner plus de force à la pensée, mais « qui est vicieuse lorsqu'elle est inconsciente ou due à l'ignorance » (Larousse).

Cette forme de pléonome prolifère dans la presse et à la radio : « De ce sujet, nous en parlerons tout à l'heure » — « A cette menace, il nous faudra y revenir » — « Dans cette très complexe question, le simple citoyen a beaucoup de peine à s'y retrouver ».

Le simple bon sens (et la syntaxe élémentaire) indiquent que les mots soulignés ici sont superflus.

(*Défense du français*, No 119, avril 1972)

## Effectuer

Le conseiller fédéral P. Graber devant aller en visite officielle en France, l'Agence télégraphique suisse a relevé dans un communiqué qu'il rendrait ainsi la visite que M. Maurice Schumann avait effectuée en Suisse en septembre dernier.

« Effectuer » (qui signifie mettre à effet, à exécution) remplace abusivement faire, exécuter, entreprendre, accomplir, etc.

A quoi cela sert-il de dire « effectuer une visite » plutôt que « faire une visite » ?

(*Défense du français*, No 119, avril 1972)

## Ressort

Ce terme entre maintenant dans la catégorie des vocables français empruntés et utilisés outre-Sarine dans un sens différent, et qui nous reviennent ainsi travestis. Nos Confédérés l'emploient au sens de service, département, secteur.

Nous avons déjà signalé (No 99) le ridicule « chef de ressort » (*Ressortchef*) qui, dans le vocabulaire du sport, équivaut à chef de secteur ou de subdivision. Récemment, un journal romand a reçu d'une entreprise suisse allemande de la documentation destinée à son « ressort musique » ! Il s'agissait apparemment de sa rubrique musicale.

(*Défense du français*, No 119, avril 1972)

## Sans que

Un économiste écrit à propos de l'inflation : « ... cette gangrène contre laquelle chacun discourt, sans qu'il ne soit jamais pris de mesures dignes de ce nom à l'appui de ces envolées verbales. »

L'expression « sans que », qui contient par elle-même une négation, ne doit pas être suivie de l'adverbe de négation « ne ».

(*Défense du français*, No 119, avril 1972)